

**DÉLIBÉRATION N°2020-21\_134**  
**du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

**Séance en date du 8 juillet 2021**

**4- Affaires financières**

**Point 4.2 – Débat d'orientation budgétaire 2022**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18  Membres présents : 20 Membres représentés : 8 Total : 28	Refus de vote : 1 Abstention(s) : 3  Suffrages exprimés : 24  Pour : 24 Contre : 0
---	--

VU le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les axes prioritaires de l'établissement pour le budget 2022 annexés.

Besançon, le 12 juillet 2021.



Pour la présidente et par délégation  
La directrice générale des services

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Rabia DEGACHI', is written over a light blue horizontal line.

Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe 4.2. « Lettre de cadrage du budget 2022 »

*Délibération transmise au Recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités*  
*Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

## Lettre de cadrage du budget 2022

Dans le cadre du processus d'élaboration budgétaire, et en particulier du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu au conseil d'administration du 8 juillet 2021<sup>1</sup>, cette lettre de cadrage précise les axes prioritaires de l'établissement pour le budget 2022.

Elle s'inscrit dans les choix stratégiques définis par la nouvelle équipe de gouvernance et dans le cadre d'un dialogue renouvelé et d'une concertation approfondie avec l'ensemble de nos partenaires, tant en interne qu'en externe.

Au travers des six pôles thématiques, elle présente les priorités qui devront être engagées durant l'année 2022. Elle témoigne des ambitions fortes que nous portons pour notre université, nos personnels et nos étudiants.

Le contexte de ce débat budgétaire est, cette année encore, particulier. Les confinements successifs qui ont émaillé l'année universitaire 2020-2021 sont une donnée que nous devons intégrer, d'autant que nous devons anticiper l'évolution pandémique.

Les indicateurs budgétaires présentés témoignent de la préservation de nos grands équilibres financiers, avec néanmoins un point de vigilance sur la masse salariale qui évolue à la hausse, due, pour l'essentiel, à des contraintes externes dont nous n'avons pas la maîtrise.

Sur le plan financier et budgétaire, l'année 2021-2022 sera marquée par la politique immobilière de l'université de Franche-Comté, d'une part par les financements obtenus dans le cadre du plan France relance qui impose des délais extrêmement contraints, par ceux du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté au travers du dispositif PAIR mais aussi par le Contrat Plan État Région qui n'est pas encore arbitré et pour lequel l'université de Franche-Comté a fait remonter les priorités et urgences pour les campus du Nord Franche-Comté et de Besançon. L'université reste engagée dans la mise en œuvre des projets structurants pour nos campus, dans le cadre des Contrats métropolitains.

Cette année sera également profondément impactée par la mise en œuvre des dispositifs de la LPR et de la loi Notre. Le dialogue stratégique et de gestion mis en place avec l'état se poursuit en se transformant, tout en étant difficile à anticiper.

Nos étudiantes et nos étudiants viennent de vivre deux années universitaires bouleversées et bouleversantes, leur accueil à la rentrée et la prise en compte de ce qu'ils ont vécu est au cœur de nos préoccupations. Nous souhaitons pouvoir maintenir les dispositifs qui ont permis de rendre leur quotidien moins lourd.

L'année 2021-2022 verra l'université entrer dans le processus d'évaluation HCERES et se projeter dans l'avenir avec le futur contrat quinquennal avec l'Etat.

Poursuivre la construction de l'ESRI BFC est notre responsabilité pour permettre aux étudiantes et étudiants de la région BFC de réussir leurs études et s'insérer professionnellement. Cet engagement fort se poursuit avec nos partenaires régionaux.

---

<sup>1</sup> Voir annexe Débat d'orientation budgétaire du budget 2022

## 1) Les choix politiques de l'UFC

**La politique de l'université de Franche-Comté est mise en œuvre dans le cadre des six pôles thématiques qui structurent notre organisation. Dans ce cadre pour chacun des pôles, les axes prioritaires pour chaque pôle et pour 2022 sont les suivants :**

### ➤ **Pour le Pôle 1 : Pilotage, Finances et Moyens**

Améliorer le pilotage des fonctions support de l'université, développer la recherche de ressources propres sont des enjeux importants, ils concourront à :

- Finaliser la mise en place de la comptabilité de gestion et des tableaux de bord de suivi des formations dans le cadre de la préparation de la nouvelle carte des formations ;
- Mettre en œuvre les différents programmes de rénovation et d'isolation thermique de nos bâtiments (Bouloie, Eco-Campus, Arsenal N) dans une optique de Campus Durable (DD RSE) ;
- Renforcer l'offre de service d'infrastructures informatiques collectives ;
- Rénover les applications pour les processus RH (SIHAM) et la gestion de l'offre de formation et de la scolarité.

### ➤ **Pour le Pôle 2 : Formation et Vie Etudiante**

Dans un contexte de sortie de crise COVID, les actions de ce pôle se centrent sur la réussite étudiante et leur insertion professionnelle et la qualité de vie étudiante (QVE), avec deux axes :

- Répondre aux enjeux de formations :
  - Accompagner sur le plan pédagogique dans un contexte d'augmentation des effectifs étudiants, d'accueil de nouveaux profils de bacheliers et de mise en œuvre des réformes des formations de Santé, des Bachelors Universitaires de Technologie et de l'INSPE ;
- Répondre aux enjeux de la vie étudiante :
  - Lutter contre la précarité étudiante, assurer le bien-être, la santé des étudiants (en particulier par une politique de prévention renforcée), et dynamiser l'engagement étudiant.

### ➤ **Pour le Pôle 3 : Recherche et Valorisation :**

Développer le rayonnement et l'attractivité du site c'est également renforcer la politique de recherche conduite à l'échelle d'UBFC, et en pleine cohérence avec la politique de site :

- Mettre en œuvre un package d'actions destinées à soutenir le montage de projets et à stimuler la réussite aux appels à projets (Internes, ANR, Région, Europe) ;
- Mettre en œuvre une politique de soutien à l'équipement et à la maintenance des équipements des laboratoires.

➤ **Pour le Pôle 4 : Relations Humaines et Sociales :**

L'enjeu c'est la qualité de vie au travail, pour cela ce pôle assume un certain nombre d'objectifs :

- Améliorer l'accompagnement des agents de l'entrée au départ de l'université (accueil, plan de formation, évolution professionnelle, mobilité, préparation du départ à la retraite) ;
- Adapter la gestion RH aux nouveaux défis et mutations sociétales (GPEEC, télétravail, tutorat...) ;
- Mettre en œuvre une politique de qualité de vie au travail (QVT) ;
- Prévenir les risques psycho-sociaux, notamment par la sensibilisation, la formation et la création d'un dispositif de signalement et de suivi ;
- Poursuivre la politique de l'établissement en matière d'égalité homme/femme ;
- Développer la sensibilisation et des actions autour du Schéma Directeur du Handicap (*duo day*, formations, forum...).

➤ **Pour le Pôle 5 : Rayonnement International, Art, Culture et Communication Scientifique**

- Construire de nouvelles relations partenariales européennes structurantes grâce à des projets internationaux d'envergure ;
- Renforcer les relations internationales autour de thématiques phares de l'établissement et mise en avant de la francophonie ;
- Renforcer les conditions d'accueil des étudiants internationaux par le biais des actions du Label BEF ;
- Lutter contre la désinformation scientifique ;
- Développer les actions de culture et sciences à destination de nos étudiants avec des partenariats forts entre l'UFC et les musées du territoire Franc Comtois.

➤ **Pour le Pôle 6 : Partenariat Socio-économique et Innovation**

L'enjeu pour l'université est d'identifier et de mobiliser toutes les pistes de ressources propres à même de permettre à l'université de déployer ses projets :

- Mettre en place un logiciel CRM dans l'établissement permettant de mieux structurer nos relations partenariales avec les collectivités et les entreprises ;
- Mettre en place et animer un réseau d'Alumni, au niveau de l'Université de Franche-Comté, en lien avec l'existant au niveau des composantes et formations, mais aussi en lien avec UBFC ;
- Développer le mécénat, social, culturel, solidaire et économique, dans toutes les missions (recherche et formation) et sur tous les territoires de l'université de Franche-Comté ;
- Accroître la capacité d'intervention du SAIC, au travers du renforcement de sa structure et de ses moyens humains, ainsi que de l'augmentation de ses ressources propres.

## 2) Les éléments budgétaires de l'UFC

Le processus budgétaire a commencé dès le printemps 2021 par la réalisation des dialogues de gestion entre les collegiums et les composantes ainsi que ceux organisés avec les services par la gouvernance et la direction générale. Ils ont permis d'effectuer un point sur la situation actuelle et d'échanger sur divers points dont les projets, la campagne d'emploi 2022, la recherche de nouvelles ressources et la nécessaire maîtrise des dépenses.

La présente lettre de cadrage, outre les choix politiques, précise les éléments budgétaires de préparation du budget 2022 :

- ✓ Les indicateurs financiers
- ✓ Les éléments de contexte
- ✓ Les principales données financières
- ✓ Les arbitrages budgétaires dont la subvention pour charge de service publics et la dotation des composantes
- ✓ Le calendrier budgétaire

### ➤ Les indicateurs financiers

L'analyse effectuée lors de la réalisation du compte financier 2020 a permis de confirmer une évolution favorable des grands indicateurs. Le niveau du fonds de roulement et sa variation positive permettent de soutenir la politique d'investissement, notamment immobilière, de l'établissement. La capacité d'autofinancement montre une faculté à dégager des marges de manœuvre pour des projets d'investissement. La trésorerie est un indice de sécurité financière. Le résultat comptable est une donnée financière importante sur l'équilibre financier de l'université de Franche-Comté.

Indicateurs financiers	CFI 2016	CFI 2017	CFI 2018	CFI 2019	CFI 2020
Fonds de Roulement (FdR)	25 703 428	29 766 996	35 036 119	42 279 945	46 566 492
Variation du FdR	1 342 327	4 063 567	5 269 123	7 243 826	4 286 547
Capacité d'Autofinancement (CAF)	2 653 118	5 280 418	7 753 644	7 919 505	8 753 252
Trésorerie	27 022 581	31 057 225	40 196 262	43 132 866	47 645 088
Résultat patrimonial	-410 172	1 959 014	3 942 584	5 042 736	5 549 106

Depuis 2017, la trajectoire financière de l'établissement s'est améliorée. Ainsi, après un résultat comptable déficitaire pour la première fois en 2016, le conseil d'administration avait dû adopter des mesures pour garantir un retour à l'équilibre. Les premières d'entre elles, notamment sur la masse salariale, ont permis de clôturer l'exercice 2017 avec un résultat équilibré. La bonne santé financière de l'UFC s'est ensuite confirmée sur les exercices suivants. L'année 2020 a été marquée par l'impact de la pandémie de COVID-19 qui a frappé le monde entier. Le résultat excédentaire du compte financier de l'exercice 2020 s'explique, en grande partie, par des économies liées au confinement supérieures aux nouvelles dépenses apparues dans le contexte de crise. Il est de 5 549 106 € pour un total des charges de 198 730 698 €.

### Evolution du résultat comptable de l'UFC (K€)



#### ➤ Les éléments de contexte :

La préparation de l'exercice 2022 est marquée par les éléments suivants :

- Impact de la pandémie Covid 19 sur le budget 2021 : évolution des recettes (droits d'inscriptions, CLA, partenariats) et des dépenses (surcoûts mesures d'hygiène dont les chantiers et développement numériques)
- Poursuite du dialogue stratégique de gestion avec le MESRI
- Mise en œuvre du plan de relance Etat en cours
- Préparation du prochain CPER
- Réforme des études de santé et du bachelor universitaire de technologie (BUT)
- Prise en compte des effets de la réforme de la taxe d'apprentissage
- Début du travail avec l'HCERES pour le prochain contrat
- Agrément de l'UFC en CFA SUP

#### ➤ Les principales données financières :

Le glissement vieillesse technicité (GVT) reste une constante financière qui pèse sur le budget de l'établissement. Pour l'exercice 2022, il est estimé actuellement à environ un million d'euros, sans informations à ce jour par une compensation par l'état. La pénalité handicap qui représentait 335 000 € au budget initial 2019, et 210 000 € au budget initial 2021 est maintenue à ce niveau pour le budget initial 2022. La dépense effectuée en 2021 est de 202 371 €.

La notification initiale du MESRI pour le budget 2021 a été reçue le 7 mai 2021. Le budget 2021 a donc été élaboré avec la pré-notification 2021 du 2 novembre 2020. Le budget 2022 sera estimé sur la base de la dernière notification connue.

La contribution collective sert à faire face aux dépenses liées à la masse salariale et en particulier au GVT, non compensé. Pour rappel, elle était de 1 700 000 € en 2018, 900 000 € en 2019 et 700 000 € en 2020 et 2021. Il est prévu de le maintenir à 700 000 € en 2022 afin de sécuriser la trajectoire financière de l'établissement.

### ➤ **Les arbitrages budgétaires :**

Le modèle de dotation des composantes<sup>2</sup> est actualisé, sans changement de la méthode ni des critères et en conservant une contribution collective en amont. La gratuité du sport est confirmée ainsi que le soutien aux associations et à Campus Sport. Les projets financés par la CVEC seront mis en œuvre, après un décalage pour certains liés à la situation sanitaire.

Les financements pluriannuels des équipements informatiques (hybridation, captation vidéo, ordinateurs portables, ...) sont confortés et d'autres modifiés en particulier dans le domaine immobilier (rénovation des toitures...). Par ailleurs, les projets à déposer qui comprennent des parts de co-financement UFC doivent être soumis à l'accord de la gouvernance.

La répartition globale des dotations des composantes<sup>3</sup> prend en compte la dotation de fonctionnement provenant de la subvention pour charges de service public, la dotation en masse salariale, la part de l'enveloppe recherche (en fonction de la répartition gérée par UBFC) , celle de l'enveloppe formation, les crédits liés à l'apprentissage et à la formation continue ainsi que ceux provenant de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) et les financements de frais de déplacement pour les sites distants (Belfort, Montbéliard, Vesoul, Lons-le-Saunier).

La répartition de la subvention pour charges de service public est la suivante :

	<b>Exercice 2021</b>	<b>Exercice 2022</b>
<b>Action sociale fléchée</b>	57 375	57 375
<b>Dotation globale des composantes</b>	6 715 599	6 715 599
<b>Enveloppe vie étudiante formation</b>	2 829 000	2 829 000
<b>Enveloppe recherche *</b>	2 172 291	2 172 291

Pour l'enveloppe recherche, il est prévu d'ajouter 271 800 € en provenance de financements ANR mis à disposition (préciput).

### ➤ **Le calendrier budgétaire**

Le processus budgétaire comprend les étapes suivantes :

- ↺ 8 juillet 2021 : débat d'orientation budgétaire
- ↺ Juillet 2021 : envoi de la lettre de cadrage
- ↺ Septembre 2021 : élaboration des budgets par les niveaux 2 (UB) et vote des conseils de gestion
- ↺ Début octobre 2021 : saisie du budget 2022 jusqu'à mi-novembre puis derniers arbitrages
- ↺ Automne 2021 : dialogue de gestion composantes/collegiums et finalisation de la campagne d'emploi 2022
- ↺ Début décembre : envoi du projet de budget initial 2022
- ↺ 13 décembre 2021 : vote du budget initial 2022
- ↺ Début janvier 2022 : mise en exécution du budget

---

<sup>2</sup> Voir annexe modèle de dotation des composantes

<sup>3</sup> Voir annexe répartition globale des dotations des composantes

Cette lettre de cadrage budgétaire permet d'ores et déjà de mesurer le chemin parcouru depuis décembre 2020. Chacun pourra constater que les actions annoncées seront mises en œuvre sans délai et vérifier ainsi que les engagements pris seront tenus.

Dans un cadre budgétaire contraint et des ressources limitées, nous devons plus que jamais mener une gestion vertueuse et responsable et rechercher l'efficience dès le premier euro dépensé. C'est une exigence incontournable si nous voulons préserver les marges de manœuvre qui nous permettront de continuer à agir au service de notre université, au bénéfice des étudiantes/des étudiants et en permettant au personnel de s'épanouir.

La présidente de l'université de Franche-Comté

Marie-Christine Woronoff

Simulation avec Moyenne des 4 dernières années 2018 - 2019 - 2020 et 2021 (sodé 80% Critères 20%) pour dotation 2022													
Calcul de la part variable				Pondération				Lettre de cadrage du budget					
DGF 2022	6 715 599	Départ 2018		Etudiants	50%	80%	Présents	40%					
Hors modèle	1 609 771					20%	Inscrits	10%					
Sous-total	5 105 828	1/3partit		Surfaces	30%	50%	M*	15%					
Socle (80 %)*	3 924 662			Ressources	20%	50%	Tx Occup.	15%					
Part variable	1 181 166			Total	100%		Ressources	20%					
								100%					

  

Composant e	Prés. Pond. 2019-2020 avec prise en compte des CMI		Prés. Pond (%)	Inscrits Adm. 2020-2021 - mention à faible effectifs	Total des effectifs dans mentions à faible effectifs L3 et M2	Part variable				Résultat				
	Prés.	Pond.				Inscrits Adm. 2020-2021 (%)	M*	(%)	Tx Occup. 2020/2021 ADE	Tx Occup. 2020/2021 (%)	Ressources 2020	(%)	(%)	1 181 166
SLHS	5 112	3,16%	13,96%	4 985	351	20,40%	26 313	13,23%	77,58%	18,04%	339 507,9	4,36%	13,19%	155 750
SJEPG	3 079	8,41%	8,41%	3 190	32	13,32%	7 798	3,90%	60,88%	14,16%	791 629,4	9,65%	9,33%	110 241
ST	6 811	18,61%	18,61%	3 405	249	14,22%	51 783	26,03%	32,00%	7,44%	890 867,3	11,43%	16,17%	191 049
SANTÉ	5 357	14,63%	14,63%	6 054	19	25,23%	15 915	8,00%	59,03%	13,73%	2 482 363,2	31,88%	18,01%	212 773
U SPORTS	2 807	7,66%	7,66%	1 224	88	5,11%	10 322	5,19%	59,76%	13,90%	183 564,4	2,36%	6,91%	81 635
STGI	1 735	4,74%	4,74%	975	240	4,07%	18 397	9,25%	32,81%	7,63%	210 761,2	2,71%	5,37%	63 486
IUT 25	4 404	12,03%	12,03%	1 429		5,97%	23 173	11,65%	43,90%	10,21%	993 800,4	12,76%	11,24%	132 739
IUT 90	5 668	15,48%	15,48%	1 633		6,82%	29 953	14,95%	32,20%	7,43%	996 472,2	12,80%	12,74%	150 456
ISIFC	842	1,75%	1,75%	162	3	0,68%	1 006	0,51%	0,00%	0,00%	722 254,9	9,27%	2,70%	31 892
ESPE	1 003	2,74%	2,74%	985	75	4,11%	15 322	7,70%	31,81%	7,40%	217 271,5	2,79%	4,33%	51 146
<b>Total</b>	<b>36 624</b>	<b>100%</b>		<b>23 942</b>	<b>1 116</b>	<b>100%</b>	<b>198 942</b>	<b>100%</b>	<b>430%</b>	<b>100%</b>	<b>7 787 692</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>1 181 166</b>

  

Composant	Rappel dotation 2021 (contribution enlevée)	Total 2022 (contribution enlevée)
SLHS	488 770 €	500 387 €
SJEPG (IAE)	252 655 €	303 719 €
ST	768 524 €	756 098 €
SANTÉ	803 886 €	818 820 €
U SPORTS	433 608 €	429 308 €
STGI	332 075 €	321 850 €
IUT 25	540 132 €	536 859 €
IUT 90	551 184 €	551 573 €
ISIFC	70 173 €	82 274 €
ESPE	424 224 €	407 909 €

  

	Moyenne des 4 dernières années 2018-19-20-21	Socle 80%	Contribution 400 000	Socle 80% (contribution enlevée)	Part variable 20%	Total 2022 (contribution enlevée)	Rappel dotation 2021 (contribution)	Ecart avec 2021	Ecart avec 2021 en %
SLHS	455 796	388 837	44 000	244 637	156 760	500 387	488 770	11 617	2,38%
SJEPG (IAE)	281 947	225 958	32 000	193 558	110 241	303 719	292 655	11 144	3,81%
ST	801 311	641 049	76 000	565 049	191 049	756 098	768 624	- 12 427	-1,62%
SANTÉ	821 309	657 047	56 000	601 047	212 773	813 820	803 886	9 934	1,24%
U SPORTS	474 534	379 627	32 000	347 627	81 635	429 262	433 505	- 4 243	-0,98%
STGI	367 954	294 362	36 000	258 362	63 486	321 950	332 075	- 10 225	-3,08%
IUT 25	550 949	449 120	44 000	404 120	132 739	536 959	540 321	- 3 274	-0,61%
IUT 90	578 837	463 117	60 000	403 117	150 456	553 573	551 184	2 389	0,43%
ISIFC	72 975	58 380	8 000	50 380	31 892	82 272	70 373	11 899	16,91%
ESPE	460 954	368 763	12 000	356 763	51 146	407 909	424 724	- 16 815	-3,96%
<b>Total</b>	<b>4 905 828</b>	<b>3 924 662</b>	<b>400 000</b>	<b>3 524 662</b>	<b>1 181 166</b>	<b>4 705 828</b>	<b>4 705 828</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>

**REPARTITION DES DOTATIONS DES COMPOSANTES - BUDGET INITIAL 2022**

Composantes	DGF répartie (1) (contribution incluse pour UFR,IUT,ISIFC,INSPE)	Dotation Masse salariale	Contributions (2)	Enveloppe recherche (3)	Enveloppe Formation - Vie étudiante (4)	Apprentissage - SEFOCAL (5)	CVEC (6)	Frais de déplacement sites distants	Formation Continue - SEFOCAL	Total Dotation
901	UFR SLHS	544 387	660 900	44 000	46 100	17 325			29 799	1 298 511
902	UFR SJEPG	335 799	589 579	32 000		138 600			133 749	1 197 727
903	UFR ST	832 098	571 540	76 000	6 000	426 195			62 370	1 903 603
904	UFR SANTE	869 820	265 240	56 000		23 562			381 150	1 539 772
905	UPFR STAPS	461 262	339 710	32 000		48 510			25 641	875 123
905	Campus Sport	5 000					175 000			180 000
906	UFR STGI	397 850	471 860	36 000	13 850	152 460		10 000	6 237	1 052 257
911	IUT BV	580 859	525 780	44 000		956 340		2 500	45 738	2 111 217
912	IUT BM	613 573	912 471	60 000		918 225		10 000	36 036	2 490 305
914	ISIFC	90 272	160 780	8 000					83 160	334 212
917	Observatoire	51 300		5 178	18 430				69 730	97 308
918	INSPE	419 909	66 740	12 000	9 500			7 500	42 966	546 615
920	SAIC								0	0
921	MDU	577 229		205 582	2 044 611	2 276 400	1 018 896		357 513	6 274 649
922	SEFOCAL			7 002		1 033 023				1 033 023
923	SCD	561 700		35 652	33 800	464 500				1 060 000
924	SUMPPS			7 657		55 000	210 688			265 688
926	SUP FC	342 000		15 237		27 700			64 449	434 149
927	CLA			23 692					16 632	16 632
928	Université Ouverte	2 541		0						2 541
999	Masse salariale					154 760			53 560	208 320
<b>TOTAUX 2022</b>	<b>6 715 599</b>	<b>4 564 600</b>	<b>700 000</b>	<b>2 172 291</b>	<b>2 829 000</b>	<b>3 869 000</b>	<b>1 404 584</b>	<b>30 000</b>	<b>1 339 000</b>	<b>22 894 074</b>

(1) DGF répartie avec la contribution incluse pour les UFR, les IUT, l'ISIFC et l'INSPE.

(2) Pour information, inclus dans la DGF répartie pour les UFR, les IUT, l'ISIFC et l'INSPE.

(3) dont 1 708 159 € de crédits récurrents recherche à verser à UBFC pour redistribution entre laboratoires des membres de la COMUE

(4) Dont 5 400 € IREM à l'UFR ST.

(5) Dotation part fonctionnement et investissement des formations à hauteur de 80 % des prévisions

(6) Données 2021. Les éléments 2021 permettant une évaluation pour l'exercice 2022 seront connus ultérieurement